

← Rejoignez-nous !

Le LABO
du Changement

QUELLES INNOVATIONS POUR LE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DU PAYS DE LANGRES ?



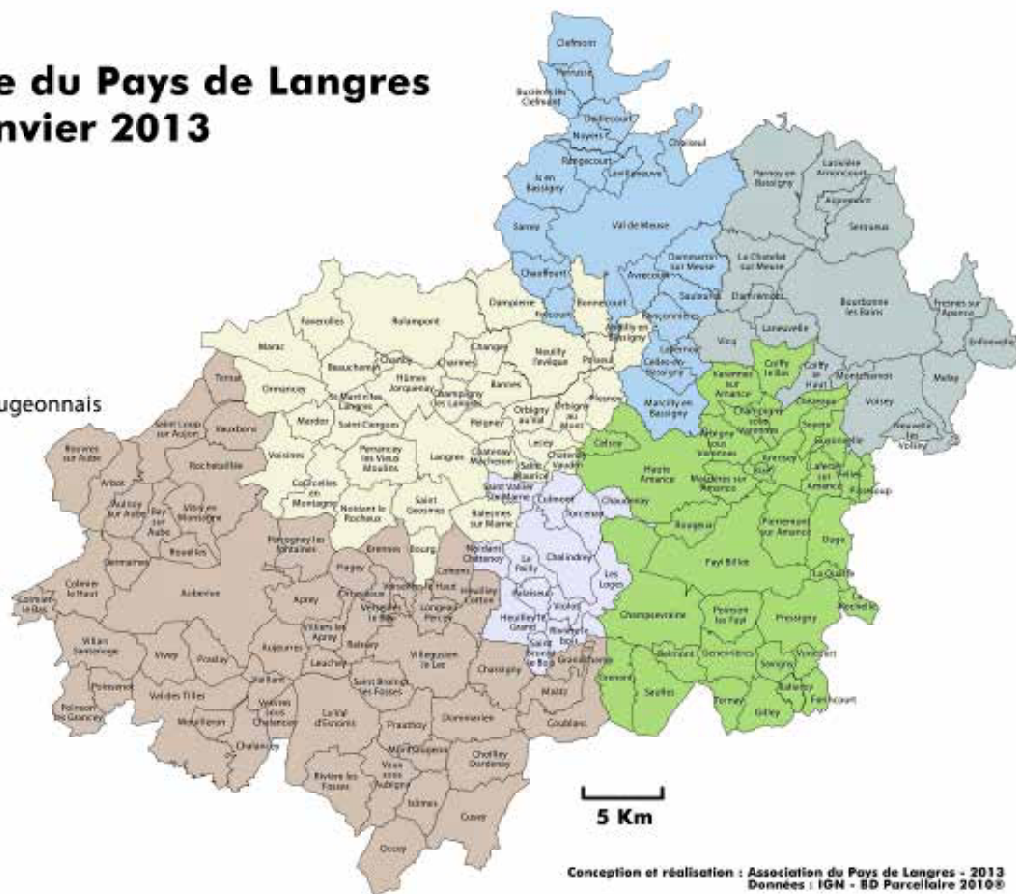
www.pays-langres.fr



SOMMAIRE

1 - QUEL TERRITOIRE ? LE PAYS DE LANGRES EN CARTE	page 4
2 - POURQUOI PARLER D'UNE AUTRE ECONOMIE ?	page 5
3 - LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE DU LABO DE 2012 A 2013	pages 6 et 7
4 - LE PROJET STRATEGIQUE	pages 8 à 17
4-1 Valoriser les atouts locaux	
4-2 Favoriser une économie résidentielle	
4-3 S'appuyer sur un environnement favorable à l'émergence d'activités	
4-4 Créer des produits et services innovants	
5- SYNTHESE VISUELLE DES THEMES ISSUS DE PROJETS LOCAUX	page 18





Conception et réalisation : Association du Pays de Langres - 2013
Données : IGN - BD Parcellaire 2010®

LE LABO du Changement



2- POURQUOI PARLER D'UNE AUTRE ECONOMIE ?

Et si l'avenir économique de notre territoire était différent de celui que nous avons imaginé jusqu'alors ?

Rappel de la stratégie locale depuis 30 ans :

... pas de projet territorial dans le champ économique, développement au fil de l'eau, choix de l'attractivité externe, bilan en termes d'accueil d'entreprises mitigé sur les parcs d'activités de référence, perte de compétences locales, insuffisance de compétences en management et stratégie des TPE-PME, vieillissement des chefs d'entreprises, isolement des entreprises...

En ces temps de transition, de nouveaux modèles émergent, peut-être ne suffit-il pas d'attendre l'arrivée hypothétique d'entreprises venues de l'extérieur. Peut-être faut-il « miser sur le local », à partir des ressources, des habitants, des entreprises et des réseaux existants, et développer d'autres formes d'entrepreneuriat.

Quelles sont finalement les richesses de notre territoire et les opportunités à saisir ? Les résultats de la démarche du Labo posent les bases d'un des axes du Projet de territoire du pays pour 2014-2024.

Les enjeux de la démarche du Labo

Accompagner les acteurs du Pays de Langres pour envisager de nouvelles formes de développement économique qui permettent de :

- Conforter une économie locale, socialement utile et équitable,
- Maintenir la valeur ajoutée localement,
- Préserver les ressources locales,
- Répondre aux besoins des populations: populations vieillissantes, aspirations des nouvelles générations et des nouveaux habitants, etc.
- Révéler des potentiels de création d'activités, de maintien d'activités, de création d'emplois non délocalisables,
- Intéresser les jeunes au développement et à la prospérité de leur territoire.

Les objectifs généraux du Labo

- Produire une réflexion prospective à 10 ans en imaginant des activités à faible consommation énergétique,
- Créer une culture du développement autour du maintien de la valeur ajoutée localement et dans la perspective de la raréfaction des ressources fossiles,
- Accompagner un réseau d'acteurs locaux en capacité de créer des coopérations par des méthodes de travail originales et innovantes,
- Sensibiliser le territoire (habitants, communautés de communes parties prenantes, etc.) à envisager des initiatives permettant de favoriser ce type de développement,
- Réfléchir à des moyens alternatifs locaux ayant pour but de financer ce type de développement.



3 - LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE DU LABO DE 2012 À 2013

Un projet en quatre actes... pour "mieux vivre ici demain et imaginer de nouvelles activités économiques"

Logement, énergie, transports, commerces, services, alimentation, loisirs, éducation... comment se prendre en main pour que tous ces aspects de notre vie quotidienne soient source d'une économie locale, créent des emplois, et anticipent d'autres modèles énergétiques ?

Exprimer nos envies, réfléchir ensemble, imaginer des solutions, inventer l'avenir.

ACTE I

a. Projections débats/Association Autour de la Terre

b. Atelier prospectif pour un territoire d'avenir/Conseil de développement local
Résultats atteints : des acteurs sensibilisés à d'autres compréhensions de développement économique

ACTE II

Le Forum ouvert du 30 novembre et du 1^{er} décembre 2012 : créer les conditions de la participation de chacun



Ciné-débat du 9 août 2012 :
Château d'Anrosey - Histoires
de nouveaux habitants
Film les Gallo-Bataves de Virginie Sacrier



L'atelier prospectif pour un territoire
d'avenir du 5 novembre 2012



Rapports des discussions
Rapports des idées de projets
Rapports des plans d'action



Le développement se joue aussi dans l'informel
Résultats atteints : constitution de 11 groupes de proposition



ACTE III

Les groupes projets : Des fabriques d'utopies concrètes ! (tout au long de l'année 2013)

- a. Mise en place de temps de formation :
- Émergence de projet
 - Animation de réunion
 - Adéquation homme/projet/territoire
 - Plan d'actions

- b. Des idées en marche, de nouveaux projets, butiner et faire son miel... Comment rebondir sur les axes stratégiques retenus par le conseil économique et social de Champagne-Ardenne ?

Résultats atteints : des idées déclinées en projet, peu d'initiatives nouvelles par manque de capacité à entreprendre mais des orientations stratégiques qui émergent



ACTE IV

"2020 : dessinons notre avenir - à la rencontre de l'économie locale"

- Restitution le 22 novembre 2013, avec la participation d'Anne-Sophie NOVEL (*Docteur en économie, journaliste et blogueuse spécialisée dans l'économie collaborative de la démarche organisée*) au Lycée du Paysage et d'Horticulture de Fayl-Billot
- Zoom sur l'économie collaborative
- Echanges avec les élus et acteurs du territoire

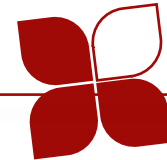
Résultats atteints : un projet de prospective économique à 2020 qui affiche une ambition nouvelle



La coopérative d'entrepreneurs
OXALIS SCOP a animé
les actes II, III et IV



Rendre lisible les projets avec le design de territoire.



Une pluie de nouvelles économies...

■ **Economie de proximité** : économie s'appuyant sur des notions d'ancrage local et de relations directes.

■ **Economie présentielle** : économie basée sur l'idée que la population qui réside sur un territoire génère une activité économique en même temps que des besoins de services.

■ **Economie résidentielle** :

La richesse d'un territoire provient de deux sources :

- les revenus de la **production** de biens et de services que les agents économiques localisés dans le territoire « vendent » à l'extérieur et font entrer des salaires, des bénéfices industriels, commerciaux et agricoles ; on parle alors de base « productive » ;
- les revenus liés à la **résidence** dans le territoire de personnes qui n'y travaillent pas, mais qui sont susceptibles de **dépenser** : il s'agit principalement des retraités, des résidents actifs dans d'autres territoires et des touristes.

L'ensemble de ces revenus (productifs et résidentiels) détermine un niveau de demande potentielle, qui, à son tour alimente des activités **domestiques**, tournées vers la satisfaction des besoins de la population résidente, qu'elle travaille, ou non, dans le territoire considéré.

Le territoire peut **drainer des nouveaux revenus** en intégrant à son action économique les principes de l'économie résidentielle :

- Allongement de la durée de séjour **des touristes de passage**, multiplication des services complémentaires à l'hébergement (ménage, repas à domicile, soins de bien-être ...), animation autour du patrimoine, services à l'arrivée à la gare liés à la mobilité... ;
- Création de services maîtrisés localement pour **les retraités** qui bénéficient de revenus versés par des caisses de retraite situées souvent hors du territoire où ils habitent : télésurveillance, repas et maintien à domicile, services de santé et aide à domicile, animations et voyages de proximité pour les associations d'ainés ;
- Garde d'enfants pour **les « navetteurs »**, actifs qui résident sur un territoire mais qui travaillent et perçoivent leurs revenus à l'extérieur de ce territoire, projet de réouverture de gares (Vaux sous Aubigny) ;
- Pour **les résidents secondaires** : réhabilitation, entretien et maintenance des habitations - transport et mobilité - accès services web - cours de français pour les résidents étrangers.

Au total, les revenus perçus sur un territoire sont liés à la fois à ce que ce territoire est capable de produire et de vendre à l'extérieur, mais aussi à ce qu'il est capable de « capter » en raison de son attractivité propre.

4 - LE PROJET STRATEGIQUE

La stratégie a été construite collectivement par l'ensemble des acteurs participants aux différentes étapes du Labo, qui ont apporté leur connaissance fine du territoire, leurs idées, leurs espoirs. Elle est destinée à traduire une vision prospective du développement économique local.

Elle est organisée en quatre axes stratégiques déclinés en objectifs opérationnels :

4.1. Valoriser les atouts locaux

- 4.1.1. Favoriser l'utilisation des ressources locales (savoir-faire, matériaux, etc.) grâce à des actions pilotes et démonstratives
- 4.1.2. Réorienter la commande publique pour favoriser les ressources locales
- 4.1.3. Utiliser le patrimoine bâti, naturel et paysager comme support d'activités socio-économiques
- 4.1.4. Imaginer de nouvelles formes d'accès au foncier pour sa propriété et son usage

4.2. Favoriser une économie résidentielle

- 4.2.1. S'appuyer davantage sur les besoins des différents publics de l'économie résidentielle pour réorienter les activités (les touristes, les résidents secondaires, les retraités, les navetteurs, les jeunes ...)
- 4.2.2. Donner à chaque type d'acteur la possibilité de devenir acteur du développement économique local
- 4.2.3. Sensibiliser la population à l'achat responsable et à son impact sur l'économie locale

4.3. S'appuyer sur un environnement favorable à l'émergence d'activités

- 4.3.1. Se doter de nouveaux outils d'accompagnement pertinents et interconnectés
- 4.3.2. Passer d'une culture de l'aménagement économique à une culture de l'engagement économique
- 4.3.3. Promouvoir d'autres façons d'entreprendre
- 4.3.4. Faire monter en compétences des acteurs du territoire pour être en capacité d'intelligence économique

4.4. Créer des produits et services innovants

- 4.4.1. Favoriser un laboratoire de l'innovation autour de nouvelles formes d'économie
- 4.4.2. Accroître l'usage partagé des biens et les propriétés collectives de matériel en mobilisant notamment le web collaboratif
- 4.4.3. Développer de nouvelles formes d'échanges (économie de la contribution)
- 4.4.4. Associer innovation sociale et innovation technologique grâce à des liens accrus entre acteurs économiques et têtes chercheuses (universités, lycée, etc.)

4-1 Valoriser les atouts locaux

■ L'idée générale dégagée

Le territoire, ses habitants, ses ressources sont des richesses accessibles ; l'action économique privilégie la valorisation des ressources locales, améliore leur utilisation et en facilite l'accès pour les entreprises locales et les citoyens regroupés. L'intention est de favoriser la transformation locale et de s'appuyer sur un territoire qui valorise ses différences et ses atouts.

■ Pour aller où ?

4.1.1. Favoriser l'utilisation des ressources locales (savoir-faire, matériaux, etc.) grâce à des actions pilotes et démonstratives

Les ressources sont aussi bien les talents des habitants que les matières premières comme le bois. Il est important de multiplier les actions incitatives destinées à être essayées sur le territoire.

4.1.2. Réorienter la commande publique pour favoriser les ressources locales (aussi bien pour les compétences que les produits locaux)

Les achats effectués par les communes et les administrations représentent un gisement pour l'économie locale encore mal mobilisé.

4.1.3. Utiliser le patrimoine bâti, naturel et paysager comme support d'activités socio-économiques

Le patrimoine local est une source d'activités que ce soit pour les chantiers de rénovation thermique ou l'attrait des paysages pour les touristes de passage.

4.1.4. Imaginer de nouvelles formes d'accès au foncier pour sa propriété ou son usage

Le foncier est une clef de l'agriculture paysanne qui a des difficultés à se développer du fait du peu de terres disponibles. Des formes de propriété collectives sont possibles.

9 Des communes peuvent réserver des zones en priorité à l'agriculture de proximité.

■ Avec quels leviers d'action ?

Le développement de ces ressources locales passe par un **rapprochement avec l'agglomération de Dijon** (Agglo : 250 000 habitants / Haute-Marne 190 000 habitants) qui constitue un bassin de consommation permettant au territoire d'exporter.

L'utilisation des ressources locales se situe dans **une volonté de développement durable exigeant** et de respect de l'environnement. Le pays de Langres peut s'appuyer encore plus à l'avenir **sur l'image d'un territoire propre**, avec une nature préservée, aux activités économiques maîtrisant leurs impacts (agriculture, industrie, tourisme).

Un autre aspect déterminant est **la capacité des acteurs locaux à se nourrir mutuellement de leurs expériences**, à trouver les complémentarités, à se donner des tuyaux, voire à accélérer les achats de services et de biens entre entreprises locales.

Un travail de sensibilisation et d'**éducation au patrimoine** est nécessaire pour faire prendre conscience des richesses locales et mieux les connaître, incluant des visites de sites exemplaires et reproductibles (type réseau de chaleur - bois énergie ...).

La réorientation de commande publique peut représenter un effet levier déterminant pour le soutien des entreprises locales, encore plus si elles intègrent un volet social. **Le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire (ESS)**, devrait permettre de développer une commande publique sociale et responsable à travers trois axes :

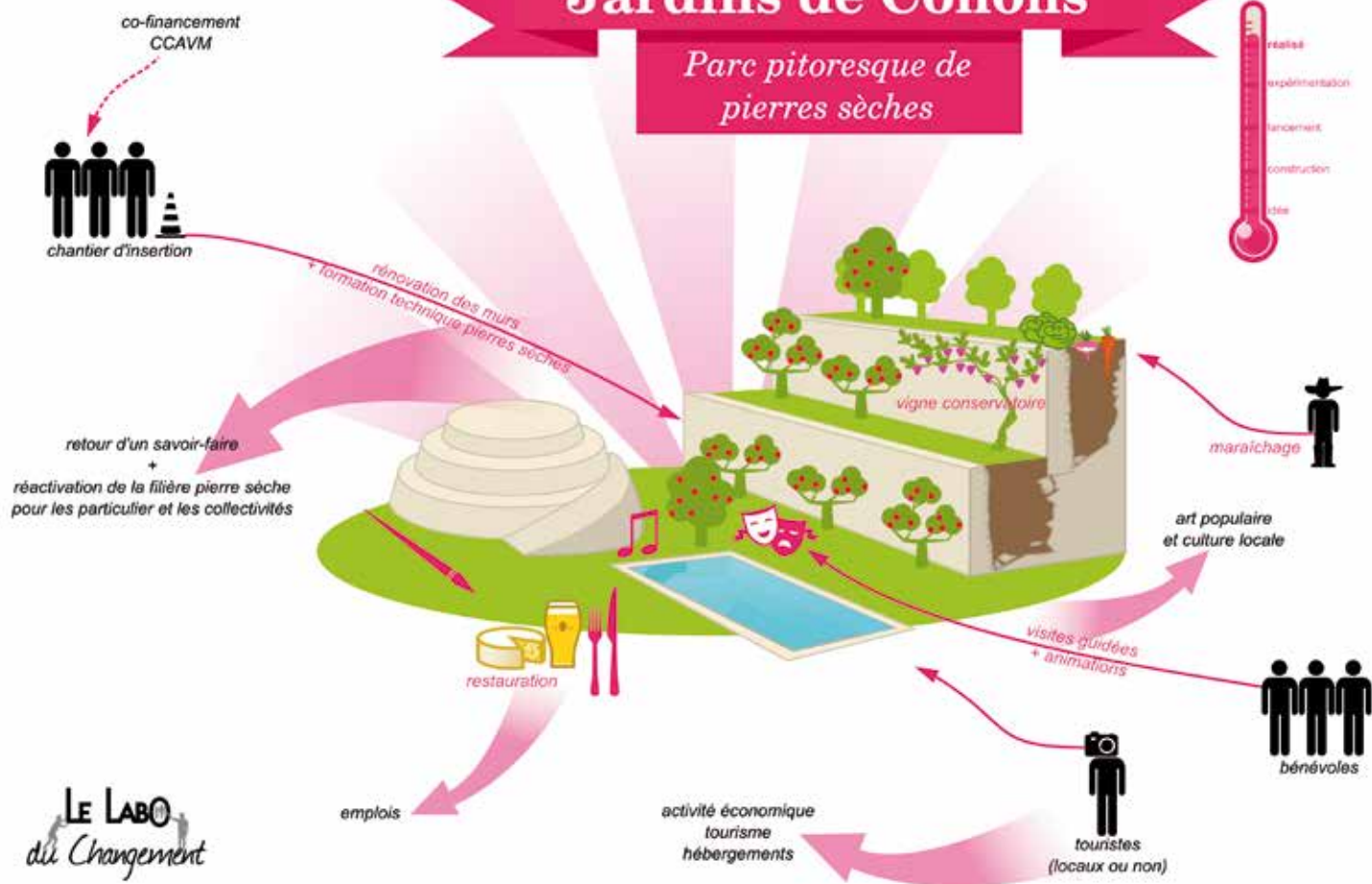
1. L'élargissement de la possibilité de réserver des marchés aux structures dont l'objet principal est l'intégration sociale et professionnelle des personnes défavorisées ;
2. L'obligation pour les grands acheteurs publics de se doter de schémas nationaux et territoriaux de promotion des achats publics socialement responsables ;
3. L'amplification des clauses sociales dans les marchés.

■ Par quels chemins ?

Verger de Xérés, Multiferm, Diderot, bois, vannerie, fortifications, Petite cité de caractère, jardins, osier, déchets, eau, sous-traitance, Terre de liens...

Jardins de Cohons

*Parc pittoresque de
pierres sèches*



Exemple de projet illustrant cet axe : à l'initiative de la commune de Cohons et de l'association des Escargots en folie



4-2 Favoriser une économie résidentielle

■ L'idée générale dégagée

La relocalisation des activités associée à une part croissante de choix de consommation locale par les différents publics de l'économie résidentielle (touristes, navetteurs, retraités, résidents secondaires) peut redonner du pouvoir à l'économie locale, tout en améliorant le bien-être des habitants. En étant exigeant sur la finalité des entreprises commerciales pour qu'elles conservent et réinvestissent le maximum de valeur ajoutée sur le territoire ...

■ Pour aller où ?

4.2.1. S'appuyer davantage sur les besoins des différents publics de l'économie résidentielle pour réorienter les activités (les touristes, les résidents secondaires, les retraités, les navetteurs, les jeunes ...)

Mieux comprendre les besoins pour pouvoir développer de nouvelles activités utiles en associant les bénéficiaires à la construction de ces services.

4.2.2. Donner à chaque type d'acteur la possibilité de devenir acteur du développement économique local

Le développement local a besoin de formes d'implication variées, et parfois les petits ruisseaux font les grandes rivières ... Facilitons les petits pas contributifs.

4.2.3. Sensibiliser la population à l'achat responsable et à son impact sur l'économie locale

Chacun est responsable du maintien de l'économie locale par ses choix d'achats.

■ Avec quels leviers d'action ?

De nouveaux moyens de financer l'économie et de libérer les échanges sont à créer. La création d'une **monnaie locale complémentaire** peut représenter un signal fort pour la relocalisation économique. Les acteurs adhérents à cette monnaie rendraient plus concret leur engagement vers une autre économie. La **capacité à collaborer et à travailler ensemble** est un atout à renforcer. Les systèmes d'échanges locaux agissent pour la création de liens et d'échanges humains (SElsud52).

De même, la nécessité de **relocaliser la destination de l'épargne** est un enjeu majeur. Des initiatives comme les CIGALES sont à soutenir car elles permettent à des citoyens, en se regroupant, d'investir dans le capital d'entreprises locales, ou bien le crowdfunding (finance participative), la puissance du web collaboratif mis au service du financement de l'économie réelle.

La démarche d'économie de proximité et d'économie résidentielle se diffuse dans de nombreux territoires en France et en Europe. **Les populations veulent reprendre en mains leur avenir.** La diffusion d'une nouvelle culture de l'entrepreneuriat et d'une compréhension des mécanismes économiques prédateurs redonne du sens à l'acte de consommer et de produire.

Cette démarche s'appuie sur une communication plus authentique entre consommateurs et producteurs.

Le levier de la **commande publique** sera déterminant avec des collectivités et des administrations "convertis et dopés" au local. Cela nécessite un travail préparatoire au sein des équipes, par exemple les cuisiniers et les intendants pour la restauration collective. De plus, des formations sont nécessaires pour les services juridiques publics afin de bien utiliser les nouvelles réglementations européennes pour sanctuariser les services économiques d'intérêt généraux.

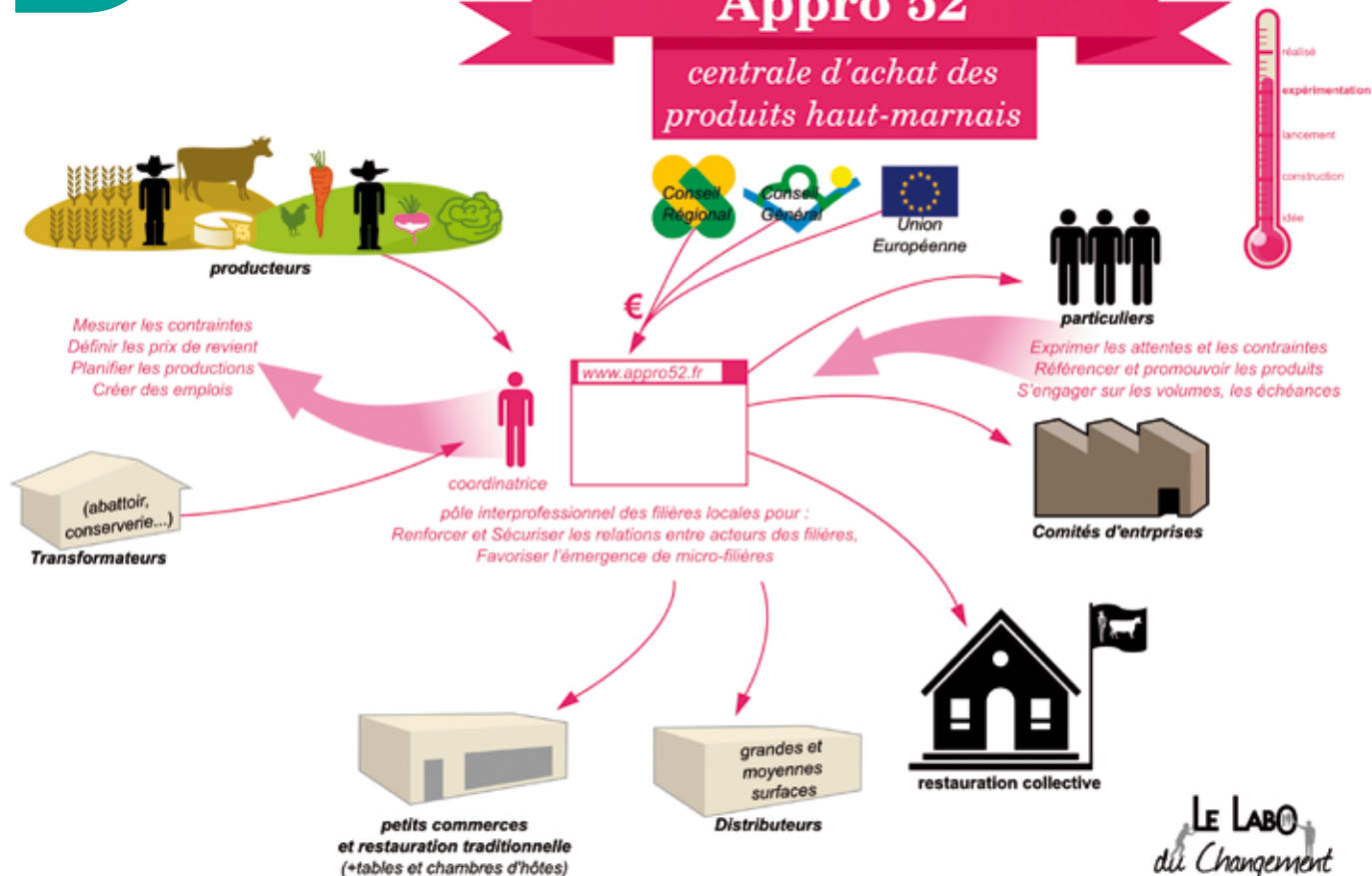
■ Par quels chemins ?

www.achatville.com, www.appro52.fr, Bistrôts de pays, Jardins de Cocagne, offre en hébergement et produit éco-touristiques, groupement d'achat, AMAP, légumerie ...



Appro 52

centrale d'achat des produits haut-marnais



LE LABO
du Changement

4-3 S'appuyer sur un environnement favorable à l'émergence d'activités

■ L'idée générale dégagée

Les entrepreneurs ont besoin de s'appuyer sur un éco-système soutenant pour développer de nouvelles activités. Cet éco-système repose sur l'intelligence collective des acteurs du territoire pour apprendre ensemble et développer l'économie locale avec une meilleure coordination.

■ Pour aller où ?

4.3.1. Se doter de nouveaux outils d'accompagnement pertinents et interconnectés

Les formes de l'accompagnement à la création et au développement des entreprises changent. Faire preuve d'agilité !

4.3.2. Passer d'une culture de l'aménagement économique à une culture de l'engagement économique

Partager la prise de risque avec les entrepreneurs ; il ne suffit plus d'aménager des espaces d'accueil mais de s'associer à des entreprises d'intérêt collectif.

4.3.3. Promouvoir d'autres façons d'entreprendre

L'entreprise s'adapte en diversifiant ses modes d'organisation, en devenant plus sociale et collective.

4.3.4. Faire monter en compétences des acteurs du territoire pour être en capacité d'intelligence économique

La formation des hommes et des femmes est une clef de l'intelligence future du territoire.

■ Avec quels leviers d'action ?

Le **renforcement des liens de coopération entre les acteurs locaux** est un accélérateur pour l'économie locale. Cela passe par le décloisonnement des filières, la mise en réseau des organisations administratives. Les stratégies des entreprises et des organisations sont à élaborer via des actions collectives et à concevoir de manière coordonnée pour renforcer les stratégies territoriales.

L'**effort de formation** est à maintenir, dans le prolongement du Labo du changement avec le partage des méthodes et des compétences entre développeurs locaux institutionnels et associatifs. La formation facilite l'interconnaissance et peut faire naître de nouveaux projets. Le territoire développe des compétences collectives en reliant davantage les acteurs par des réseaux de connaissances.

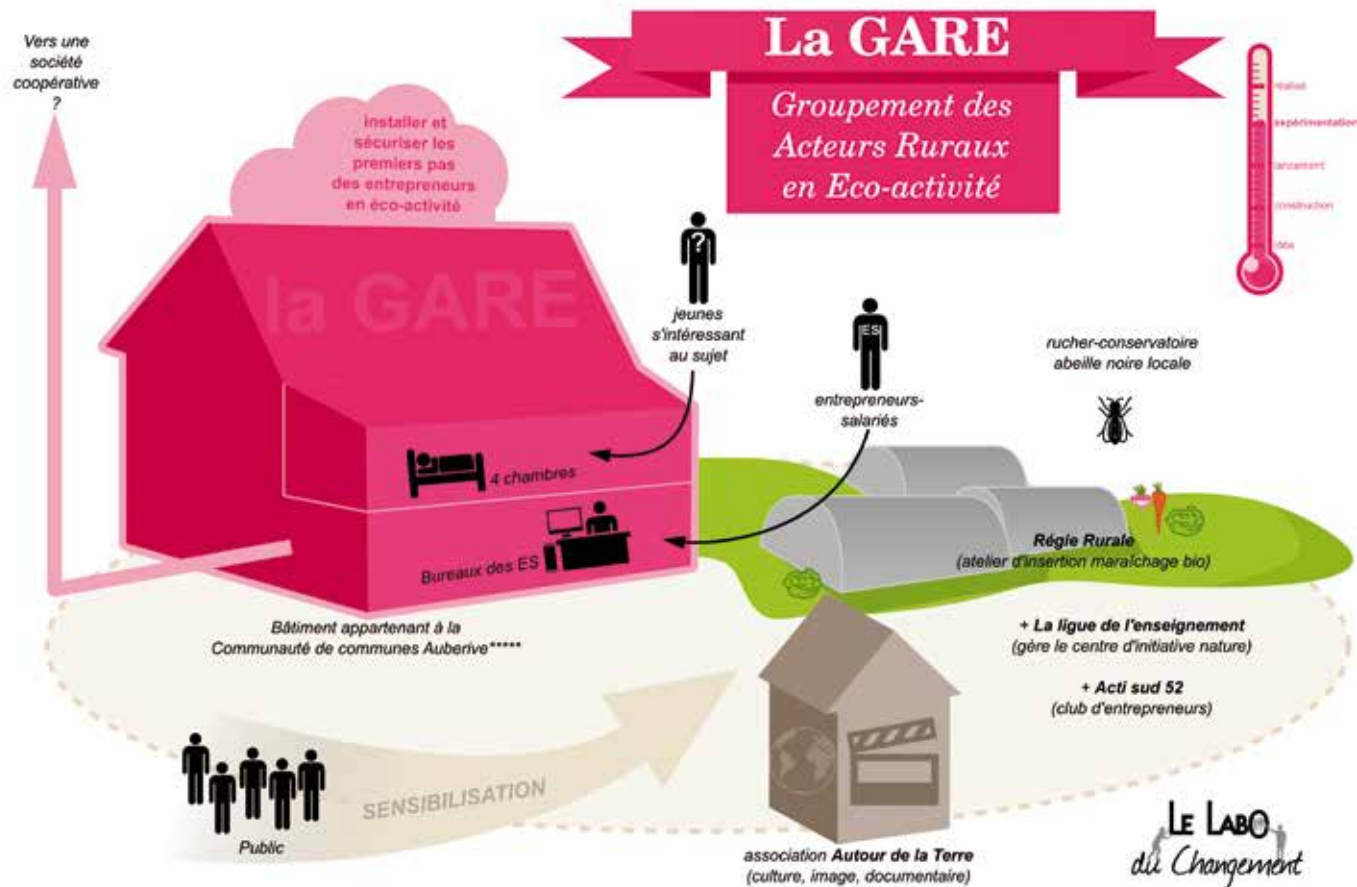
Les **liens entre économie sociale et solidaire** (associations, structures d'insertion et coopératives) et **économie traditionnelle** (artisans, commerçants et PME) sont à multiplier. Les PTCE (Pôle territorial de coopération économique) se développent dans toute la France et deviennent un nouvel outil de la coopération économique territoriale accessible aux petites entreprises.

Les énergies agissant pour la coopération et le lien social sont fragiles. Les moyens sont en diminution, les associations manquent d'appuis institutionnels. **Une animation du territoire est indispensable** pour régénérer et entretenir la dynamique collective plutôt que le repli sur soi en temps de crise. La coopération plutôt que la concurrence entre structures locales doit être encouragée et facilitée.

Le **soutien à l'émergence**, via des fonds d'amorçage, est déterminante pour donner une chance aux activités de demain.

■ Par quels chemins ?

Hôtels d'entreprises, groupements d'employeurs (GEDA – GEHM), CUMA, Reprise d'entreprise par les salariés, Espace test agricole, Gestion territoriale des emplois et des compétences (GTEC), immobilier d'entreprise, projets dormants, télé-travail, espace de co-working...



Exemple de projet illustrant cet axe : à l'initiative de l'association Groupement d'acteurs ruraux en écoactivités (la GARE)

4-4 Créer des produits et services innovants

■ L'idée générale dégagée

L'action territoriale engage le croisement des innovations technologiques et des innovations sociales (innovations dans les modes de production, de transformation et de distribution des biens et des services).

■ Pour aller où ?

4.4.1. Favoriser un laboratoire de l'innovation autour de nouvelles formes d'économie

L'innovation demande des lieux et des espaces dédiés pour pouvoir fructifier.

4.4.2. Accroître l'usage partagé des biens et les propriétés collectives de matériel en mobilisant notamment le Web collaboratif

L'économie du partage a de nombreux avantages en permettant d'accéder à de nombreux biens pour des prix modiques que ce soit par le Web ou dans un village.

4.4.3. Développer des nouvelles formes d'échanges (économie de la contribution)

Exemple : Des centaines de contributeurs peuvent permettre de créer une centrale de production d'énergie renouvelable locale et en retirer des revenus complémentaires.

4.4.4. Associer innovation sociale et innovation technologique grâce à des liens accrus entre acteurs économiques et têtes chercheuses (Universités, Lycée, etc.)

La technologie est un appui précieux pour permettre à une communauté de co-voitureurs de s'organiser à condition que les développeurs s'appuient sur les besoins formulés par les usagers

■ Avec quels leviers d'action ?

Le territoire active des lieux d'émergence de projets pour les citoyens et de **diffusion de la culture de l'innovation**. Les groupements d'entreprises et toute forme de mutualisation sont à activer.

Les collectivités territoriales peuvent **accompagner la prise de risque** pour le financement de l'innovation. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont des partenaires naturels des acteurs publics grâce à leurs principes de non lucrativité ou de lucrativité limitée. Si elles reçoivent des subventions, elles ne peuvent pas se délocaliser ensuite.

Se souvenir qu'en matière économique, les politiques publiques sont là pour accompagner la prise de risque, et **oser l'expérimentation**, le droit à l'erreur, ne pas se laisser enfermer par des critères gestionnaires qui conduisent au financement exclusif de projets sans risque mais peu innovants. L'utopie et le rêve sont à accueillir comme une énergie propice aux changements.

Les territoires limitrophes sont des partenaires potentiels pour créer des alliances fructueuses, la proximité favorisant la conception d'actions communes.

La stratégie régionale d'innovation et de **spécialisation intelligente de la région Champagne-Ardenne** est une source d'inspiration pour le Pays de Langres. Elle donne des éléments d'analyse et des données sur les futures politiques publiques. Elle peut aussi être décliné localement. Les initiatives locales s'articulent avec la stratégie régionale d'innovation pour augmenter leurs impacts.

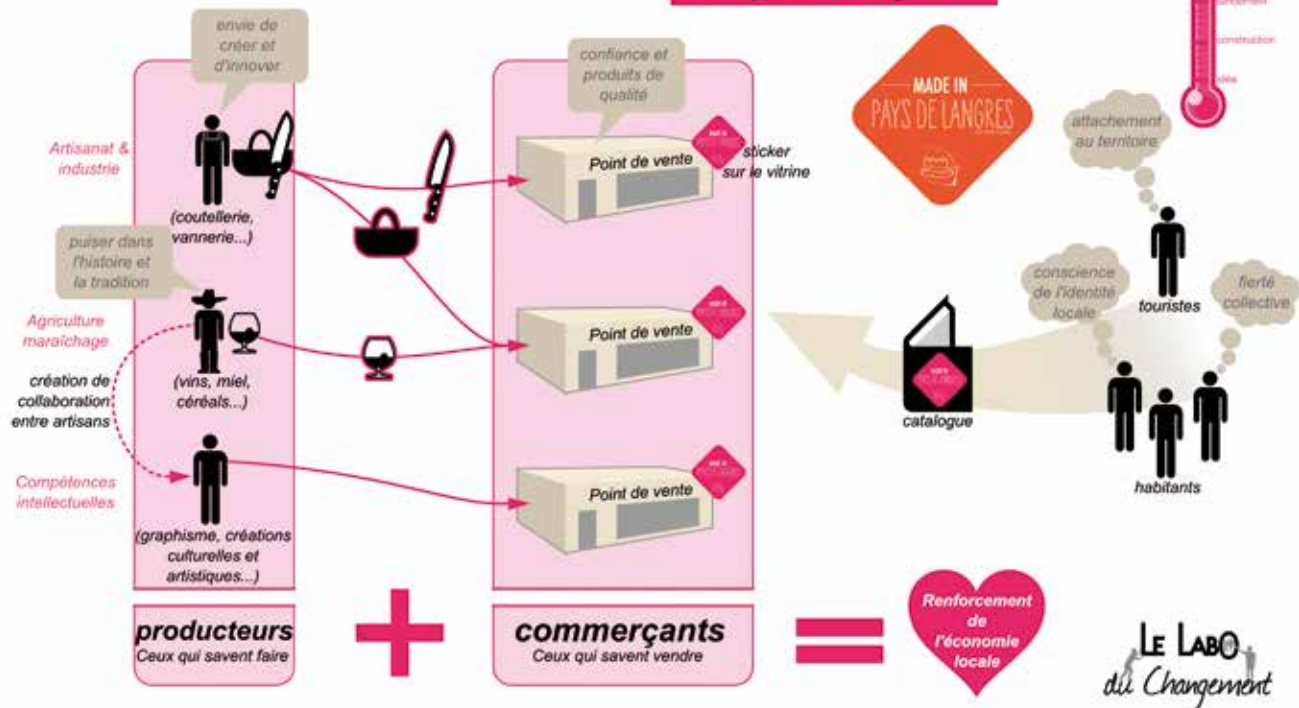
Il est possible de se rapprocher de **clusters/pôles de compétitivité** de la Côte d'Or comme Wind for futur pour l'éolien, Vitagora pour l'alimentaire, GA2B pour le bâtiment durable.

■ Par quels chemins ?

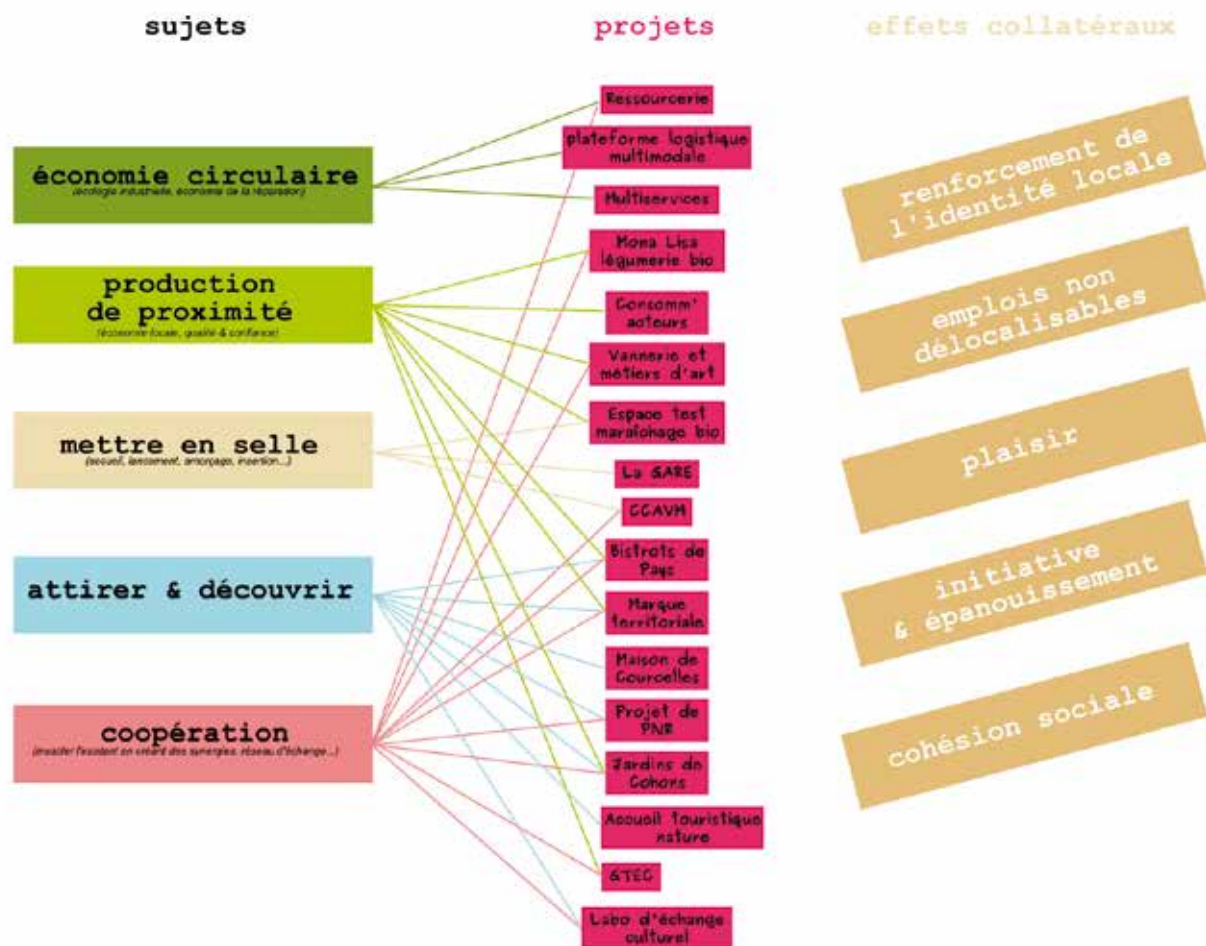
Faflab ou laboratoire de fabrication, développement d'un produit, d'un processus ou encore d'un service, incubateur...

Marque territoriale

*Made in
Pays de Langres*



SYNTHÈSE VISUELLE DES THÈMES ISSUS DE PROJETS LOCAUX



Une pluie de nouvelles économies...

■ **Economie collaborative** : réponse à des biens et services qui s'organisent directement entre particuliers grâce au développement du web.

■ **Economie contributive** : économie qui repose sur l'échange de savoirs qui indirectement peuvent créer de nouveaux biens, services, modèles économiques.

■ **Economie de la fonctionnalité** : économie qui consiste à ne plus vendre un produit mais un usage.



Au cours de l'Acte III...

Afin de mobiliser les élus locaux, la démarche de Mairie Conseils, Territoire et dynamiques économiques" sur le thème de l'économie régénérative a été portée à connaissance auprès des Communautés de communes du Pays de Langres.

Les principaux objectifs de cette démarche dynamique et participative sont les suivants :

Saisir toutes les opportunités locales, les rassembler, les relier, les mettre en cohérence et les propulser dans une nouvelle dynamique territoriale,

Envisager le développement économique du territoire en redécouvrant ses spécificités et ses interdépendances territoriales et institutionnelles,

Explorer des orientations nouvelles pour relancer une politique locale de développement économique.

De octobre 2013 à mars 2014, c'est la Communauté de communes d'Auberive, Vingeanne, Montsaugonnais (CCAVM) qui a conduit cette démarche.

POUR EN SAVOIR PLUS

Contactez Sophie Sidibé
Chef de projet du Pays de Langres
au 03 25 88 04 04
ou par courriel : sidibe@pays-langres.fr

CONSULTEZ LE RAPPORT COMPLET SUR
www.pays-langres.fr/formation-action-61

*VOUS AVEZ UNE IDÉE, UN PROJET...
VOUS SOUHAITEZ DÉBATTRE DE L'AVENIR DU PAYS, VOUS ENGAGER..
N'HÉSITEZ PAS À NOUS LE FAIRE SAVOIR ET REJOIGNEZ-NOUS !*